

FICHE D'INSCRIPTION : Stage 2 jours

Date du stage :	Type de stage :
-----------------	-----------------

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Type de moto :	Numéro de licence :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel :	Mail :

	Tarif stage	Tarif accès piste	Total stage
Stage 2 jours	110 €	30 €	140 €

	Tarif	Nombre	Total
Petit déjeuner	8 €		
Déjeuner	15 €		
Dîner	15 €		
Hébergement	10 € / nuit		

* Stage et repas, règlement à l'ordre de NGT

* Accès piste et hébergement, règlement à l'orde du Moto Club Angérien.

L'inscription devra être retournée par mail à : nicolas.gendronneau@orange.fr

Accueil et horaire :

- L'accueil de début de stage s'effectue de 8h30 à 9h30.
- Horaire type : 8h réveil musculaire - 8h30 petit déjeuner - 9h mécanique - 9h30 à 12h séance moto - 12h30 repas - 14h mécanique - 14h30 à 18h séance moto - 18h30 séance de récupération ou mécanique.

Moto, matériel :

- Une moto en bon état et révisée avant le stage.
- La moto avec le plein (+ 20 litres d'essence pour les stages de 3jrs / + 40 litres d'essence pour les stages de 5 jrs).
- Des pièces de rechange type : leviers de frein / embrayage, chambre à air, bougie, plaquettes de freins, poignées caoutchouc ...
- Une caisse à outils.
- Plusieurs tenues de moto (gants, chaussettes, pantalons, maillots ...)
- De l'élastoplaste et des pansements contre les ampoules.

Activités sportives :

- Pour tous les stages, prévoir une tenue de sport (basket et vêtements de sport).
- Si piscine, prévoir maillot de bain ou boxer (pas de short de bain) et une pièce de 2€ pour les casiers.
- Si VTT : VTT en bon état, casque, 1 chambre à air et une tenue adéquate.

Hébergement :

- Un sac de couchage et un oreiller.
- Des vêtements de rechange, un nécessaire de toilette ... Paiement :
- Tout stage commencé est dû en intégralité. En cas de blessure ou de panne mécanique importante, vous pourrez bénéficier d'un avoir.
- En cas d'annulation d'un stage confirmée, l'acompte est dû (sauf présentation d'un certificat médical).

Renseignements médicaux :

- Fournir une photocopie de l'attestation de sécurité sociale et de la mutuelle dont le stagiaire bénéficie.
- Les parents des stagiaires mineurs, les tuteurs ou les responsables du stagiaire doivent informer le responsable du stage des traitements, soins, régimes, allergies ou toutes autres particularités d'ordre médical.